



**HAL**  
open science

## Remarques sur l'impératif anglais

Claude Delmas

► **To cite this version:**

Claude Delmas. Remarques sur l'impératif anglais. Colette Stévanovitch; René Tixier. Surface et profondeur. Mélanges offerts à Guy Bourquin à l'occasion de son 75e anniversaire, 7, Association des médiévistes anglicistes de l'enseignement supérieur, pp.055-068, 2003, GRENDÉL, 2-901198-35-X. hal-04692938

**HAL Id: hal-04692938**

**<https://hal.science/hal-04692938v1>**

Submitted on 10 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Remarques sur l'impératif anglais

Cette contribution se limite essentiellement à l'étude de quelques impératifs avec ou sans « do ». Elle ne prend pas en compte le « do » d'insertion, de support, ni ceux de « do so / it », etc., ni, enfin celui de « do your room ». J'étendrai la présente proposition à l'analyse de « Do be x », « Don't be x » dans une étude ultérieure.

### 1 – Impératif et structures jussives

Marouseau 1951 définit le « jussif » comme suit : « forme verbale qui convient à l'expression d'un commandement (lat. *iussivus*) ». L'analyse classique regroupe certaines structures parce qu'elles induisent des forces illocutoires et qu'elles semblent constituer une famille d'emplois :

- (1) Close the window
- (2) Would you be so kind as to close the window?
- (3) Would you take your seats please, ladies and gentlemen.
- (4) Will you keep your stupid mouth shut!
- (5) Enjoy your stay.

Si l'on prend l'illocution comme seul critère, l'éventail est assez ouvert. A bien y regarder, il est douteux que l'on puisse utilement continuer de regrouper ces valeurs sémantiques sous une appellation unique. L'énoncé (1) relève de l'ordre, (2) et (3) de la suggestion, (4) contient un « will » rhétorique et (5) un souhait. Une même structure, celle qui correspond à ce que l'on dénomme l'impératif, peut induire des formes illocutionnaires différentes : même syntaxe mais ordre (1) ou souhait (5), par exemple. Il convient donc de ne pas réduire l'analyse à la recherche d'un acte unique, celui de commander en situation, par exemple :

- (6) Kay! Come in this instant.
- (7) #\* Kay! Enjoy your stay this instant!
- (8) Sally : All right, Mike, don't be bad-tempered!  
Mike : I'm not being bad-tempered.

« This instant » en (6) suggère un ordre qui doit être exécuté sans délai, le verbe « come », verbe andatif lié à la déixis, appelle un argument « agent », interprétable comme étant le destinataire de l'acte de langage. Ceci explique le caractère viable de (6). En revanche, en (7), le contenu sémantique du verbe « enjoy » suppose un argument qui ne peut contrôler la réalisation du procès,

d'où l'absence de cohérence relationnelle entre « enjoy... » et « this instant / now » ou encore « will you ? ». La compatibilité ou l'incompatibilité dont il est question en (6) et (7) ne résultent pas d'un sentiment subjectif, elles sont prévisibles et généralisables dans la mesure où l'on peut évaluer la relation entre des contenus :

[<+> agent] + [ V <+> dynamique] + [ this instant]/[will you ?] → + acceptable

[<-> agent] + [ V <-> dynamique] + [ this instant]/[ Will you ?] → - acceptable

Les exemples (6) et (7) invitent à tenir compte d'un axe gradable muni de deux pôles, [ <-> agent ...→... <+> agent]. La classe de verbes tels que « come », dans leur sens prototypique, se situe à l'un des pôles du gradient, elle inscrit clairement l'agentivité dans leur description de l'événement, cette agentivité conditionne le dynamisme contrôlé [ <+> Dyn.]. L'énonciateur demande à son destinataire d'agir de manière à changer la variable « validation » et ordonne donc de passer de  $x = \emptyset$  à  $x = 1$ , de l'absence à l'existence. Explicitons le contexte :

(6') "Kay! What are you doing out there?"

"Coming, Mother! Horthy I got to go, Horthy, are you coming back?"

[...] "Kay Hallowell! Come this instant. It's raining!"

(9) Nobody say- $\emptyset$  a word about himself — stand on the Fifth if you have to (dû à Bolinger).

En (6'), nous avons un vocatif extérieur à l'impératif « Kay Hallowell », la position de sujet est non instanciée, et le verbe non conjugué. En (9), l'énonciateur, un avocat, s'adresse à plusieurs de ses clients, la place de sujet est instanciée par le quantifieur « nobody », qui n'entraîne pas d'accord, le prédicat n'est donc pas conjugué. Cette déplétion signifie ici l'absence de réalisation du procès, mais ceci ne l'empêche pas d'être en instance de l'être : en (6'), l'impératif permet de solliciter l'agent potentiel de « come » et exclut de négocier la réalisation ou la non réalisation de l'acte (cf. « coming, Mother » et « Horthy, I got to go »). Pour le débat de validation, voir Lavédrine 1983. Il en va de même en (9), la non réalisation ne suppose pas de polémique explicite. Dans les deux cas, l'énonciateur E est en position d'autorité. On note également l'absence de « do ». Il ne s'agit pas de discuter, de négocier un point de vue contraire supposé. L'énonciateur n'a pas à rectifier à l'aide d'un « do » pour orienter vers la situation jugée la plus adéquate et tenter de résoudre le différend par un « accord » concernant les points de vue. La relation inter-subjective est minimale, la position d'autorité, maximale. La non représentation de l'argument en place de sujet grammatical est iconique du déficit d'engagement de l'actant.

À l'autre pôle du gradient, il convient de distinguer une classe de verbes tels que « enjoy », dont la description de l'événement renvoie à du non dynamique [ <-> Dyn.]. Dans ce cas, le problème est résolu par le fait qu'il ne peut être question non plus d'amener le destinataire à obtempérer ou adopter le point de vue de l'énonciateur. On a affaire à un argument non agent.

Il convient également d'envisager une classe d'états particuliers, celle des états variables, la validation peut passer de la valeur  $\emptyset$  à la valeur 1. La situation est alors transformable et contrôlable, nous avons affaire à des prédicats tels que « be bad-tempered », « be cheerful », « be careful », « be brave », « be careful » ou « don't be bad-tempered ». Bien qu'introduits par « be », ces prédicats supposent une relation à définir avec l'agentivité. L'animé humain concerné peut agir pour changer l'état de choses. Sa responsabilité peut alors intervenir de manières comparables à celles de la classe des verbes dynamiques tels que « come ». « Bad-tempered » a une dimension axiologique, appréciative (cf. « bad ») mais cette appréciation, négative, ne vaut pas à elle seule pour un acte de langage, même si elle contribue à le préparer. Avec « Don't be bad-tempered » l'actant concerné est invité à se comporter de manière à inverser la situation. « Don't » ajoute une opération, nous ne sommes plus dans l'implicite, mais dans l'explicitation de l'acte illocutionnaire. Il en va de même avec le passage de « be cheerful » à « do be cheerful », par exemple. La distinction entre les formes signifie un rapport inter-subjectif (je / tu) différent. On pense à la distinction entre « make x do y » et « force x to do y ». Je traiterai ce point dans une étude ultérieure.

## 2 – Le statut sémantique de « do » impératif

L'une des questions que l'on peut se poser est celle du statut sémantique de « do » impératif. Ce marqueur a-t-il ou non du sens ? On connaît la réponse qu'apporte l'analyse syntaxique (cf. P. Miller 2000). Pour l'auxiliaire d'insertion, « périphrastique », ou auxiliaire de « survie » pour l'accord temporel lorsque le morphème se trouve en position syntaxique précaire, je renvoie à Haegeman et Guéron 1999 :

a) le verbe lexical prototypique (« close », « come », « know », etc.) autorise la prise en compte d'un certain nombre d'arguments, nombre lié au sens du verbe.

b) le « do » d'insertion, en tant qu'auxiliaire permet diverses opérations (« N.I.C.E. properties »), et n'ajoute aucun argument. Il n'apporte donc aucune modification dans la « description » de l'événement. Si la modification sémantique apportée par « do » est nulle, c'est que son contenu l'est également. La conclusion est claire, du point de vue de la *description de l'événement*, il s'agit d'un morphème vide. Ceci revient à dire que ce « do » n'est pas un mot lexical, ce qui en retour pose le problème de l'hôte de l'affixe, qui doit néanmoins être doté d'une morphologie elle-même non affixale mais lexicale pour pouvoir leurrer l'affixe du temps. En effet, si un affixe seul ne peut être ancré, on se demande pourquoi deux affixes le pourraient. Donc, ce « do » n'est ni affixal, ni lexical, il est (plus ou moins) délesté de son sens lexical, il est fonctionnel et spécialisé.

Certains se demandent si « do » fortement grammaticalisé ne contribue pas cependant à décrire, de manière minimale, l'événement (cf. R. Langacker 1987 : « [...] this is the proper semantic analysis for the auxiliary verb do in English [...], the standard for [DO] is a schematic process »). Cette solution pourrait sembler s'appliquer à certains cas de l'impératif, mais d'autres semblent résister (cf. « I do like my job » et d'autres « seem », « believe », « want »).

Y. Tobin 1993 s'inspire de Fillmore 1968 et propose une hypothèse qui sépare « modalité » et « proposition ». Il considère « do » comme un marqueur de modalité orienté vers la réalisation résultative, non marquée. Ceci rend le contenu de « do » plus abstrait et n'implique pas, par lui-même, en dehors du temps, un résultat validé. Ceci permet de conserver certains traits minimaux de « do », d'en rejeter d'autres, sans empêcher l'application des N.I.C.E. properties.

Il est sûr que dans le cas de l'impératif d'ordre, la situation semble particulière. Nous avons vu que selon toute vraisemblance le verbe n'est pas conjugué. Il n'y a pas de marqueur de temps, il n'y a donc pas d'assertion. « Do » peut apparaître pourtant comme porteur de polarité axiologique, c'est-à-dire d'appréciation. L'absence de temps validant n'exclut pas l'acte de langage : l'énonciateur tente d'amener le destinataire à trouver une solution adéquate à une situation qu'il juge insatisfaisante. Il conduit son destinataire à se comporter de manière à obtenir une situation inverse, appropriée. L'énonciateur exerce son influence sur son destinataire pour l'amener à exercer son agentivité. La relation, sans être de type causative stricte, évoque une relation intersubjective plus ou moins asymétrique. Cela ne prouve pas que ce « do » soit doté d'un sens interne, il semble néanmoins faciliter une interprétation sémantico-pragmatique loin d'être nulle. Implicitement la situation est tenue pour insatisfaisante, et il est demandé à l'actant non exprimé de remédier à cet état de chose. La dimension axiologique signalée par G. Girard 1993 pour le « do lexical » est-elle véritablement absente pour le « do impératif » ? On voit que ce n'est pas le cas. Bien entendu tous les « do » ne se situent pas au même niveau, n'ont pas la même position. On pourrait étendre le concept au « do » d'insertion, dont la fonction est également de juger de l'adéquation du contenu de la proposition. On se situe dans un autre domaine, mais il s'agit malgré tout d'axiologie. Pour conserver l'idée que la validation reste hors de portée au moment strict de t° tout en retenant celle de l'application possible des N.I.C.E. properties (cf. \*come not) et enfin pour ne pas perdre la dimension illocutoire, je conserve l'étiquette de « mode ».

### **3 - Contrôle topique ou situationnel de l'agent potentiel**

Soit l'exemple :

(10) [ Sit-c : dans un couloir de collège, le principal s'adresse à deux élèves, il n'y a personne d'autre ]

Boys! Return all this sports equipment to the gym! pronto!

Remarquons que la perception d'une partie de la situation concrète (Sit-c) contribue à fournir un certain nombre d'éléments qui faciliteront l'interprétation. Sur le lieu de sa fonction, le principal n'a pas à se présenter à ses élèves, ni à focaliser l'attention sur lui. En revanche, il peut être amené à émettre des souhaits, suggérer, ordonner, etc. De ce point de vue, nous sommes dans une situation non problématique, dans le domaine du « non marqué » (cf. Batistella). Dans cette perspective, nous avons des candidats à la fonction de référent. Le verbe « return », choisi par l'énonciateur, suppose au moins deux arguments : { a 1 x agent, a 2 x patient } ; on ne discutera pas ici du fait que « rapporter » exige sémantiquement « une destination ». « This sports equipment » ne peut être « agent », « the gym », non plus. Restent les destinataires de l'énonciateur. La catégorisation, la morphologie et la détermination permettent en principe de disposer de GN référentiels. La référenciation dans ce discours est d'abord « vocative » (cf. « Boys »). On sait que la syntaxe associe des « rôles thématiques », des positions, et, in fine, des fonctions de S (sujet « grammatical »), de O (objet « grammatical »). A l'impératif « simple » canonique ([ ( ) + V ], la position S est vide, mais ceci ne gêne en rien la « compréhension » : nous avons la mise en place vocative de l'existence de référents potentiels cf. (« Boys »). « Boys » joue un rôle topique dans l'univers de discours et dans la situation. Du point de vue sémantique on a quelque chose qui ressemble à « [Boys!] // [ x Return y to z ] ». Interpréter x demande de remonter à une mise en place antérieure (cf. Cornish 1999, pour les anaphores discursives). En dehors de tout contexte, de toute situation, x serait variable et pourrait prendre une valeur nulle, mais dans cette suite, « x » se trouve discursivement lié par « Boys ». Pour des raisons sémantiques, pragmatiques et discursives, « Boys » employé ici partage certains traits avec un « you » vocatif non exprimé. On aurait très bien pu avoir « You boys », rien n'empêche d'interpréter « Boys » de cette manière. Le verbe « return » sollicite un argument agent, la ligature discursive permet de satisfaire cette demande. Si le verbe n'est pas conjugué qu'est-ce qui contribue à orienter la relation vers l'illocution ? « Pronto ».

#### 4 – Arguments comme liens potentiels

Il convient de préciser ce qui a été dit dans la section précédente. La relation discursive permet l'interprétation de la place vide. Il ne suffit cependant pas qu'un sujet soit discursivement lié pour être effaçable, d'autres paramètres entrent en jeu auparavant. La ligature permet l'interprétation, mais elle ne déclenche pas la non instanciation. L'absence de réalisation du sujet résulte d'une maximalisation des distinctions. Ici, l'absence prototypique du sujet provient de l'interaction de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent des

données pragmatiques liées à l'évidence de l'interlocuteur, mais aussi des données linguistiques : l'absence d'accord. Cette dernière maximalise la distinction entre énoncé indicatif asserté et énoncé impératif non asserté (je reprends ce concept de « maximalisation » de Chomsky 2002, qui l'utilise pour d'autres cas de figure). On pense aussi à « l'optimalisation » de Bresnan, qui a pour conséquence, en cas de conflit ou de concurrence entre deux critères, de sacrifier l'un d'entre eux. Ce serait le cas ici, le sacrifice de « you » dans l'impératif non marqué optimaliserait la distinction entre indicatif et impératif.

(11) Just ( ) wait till I catch you! = [ ( ) wait ... ]

(11') Just you wait till I catch you! [ you + wait ... ]

(12) Shut the door! [ ( ) shut ... ]

(12') (?) You shut the door [ you + shut ... ]

Remarquons que certains locuteurs anglophones acceptent<sup>1</sup> (12'), d'autres non. J'adopte la perspective où cet énoncé est accepté. Que ce soit en (11) ou en (12), on observe une place vide pour le sujet. Il faut rendre acte de l'absence d'accord corrélée à un sujet non exprimé. V suppose sémantiquement un actant libre de son comportement : « shut » appelle un agent, « wait », non dynamique, appelle un actant susceptible pour le moins de contrôler sémantiquement son comportement. Le sujet est non marqué car non problématique dans la situation. Non marqué ne signifie pas que l'actant soit inexistant ou non récupérable. Le destinataire (D) intègre très bien l'idée qu'il est, dans le discours de l'énonciateur E, associé à l'agent de « wait » ou de « shut ». L'absence d'expression pour le sujet n'empêche pas de récupérer dans l'instance sémantique une référence  $\exists x$  (DEST (x) & WAIT (x)). Autrement dit, il est un x dans l'univers de discours, x est « destinataire » et ce destinataire est argument de « wait ». La forme sémantisée dit bien ce qui est interprété, à savoir, que nous avons un référent pour le destinataire et que ce référent doit être argument de « wait ». En revanche, si la forme linguistique permet de récupérer la forme sémantique, elle n'explique pas tout et cette non explicitation fait sens : ce qui apparaît alors est une mise en relief du prédicat lexical « wait » ou « shut » et la visée de réalisation attachée à ces verbes. Ce qui constitue l'interprétation d'une structure n'en reste jamais à de strictes juxtapositions. La structure en rôles thématiques ou arguments, même implicite, enrichit l'interprétation, sans altérer la relation de mise en relief lexical du procès.

Le discours indirect s'appuie également sur une structure argumentale qui peut enrichir l'interprétation :

(13) The headmaster ordered/asked/ them to return all the sports equipment to the gym.

Ou, pour simplifier :

(13') [He asked them [ ( ) to return ... ]]

---

<sup>1</sup> Je remercie D. Banks, I. Birks, R. Flintham, N. Malan, J. Vince pour leur avis en ce qui concerne l'acceptabilité de certains énoncés.

ou encore dans une notation qui a recours à une variable liée par son antécédent :

(13") [He asked them [ x to return ...]]

Il est clair qu'en (13) le statut d'infinitif pour « return » est avéré. On retrouve, bien que de manière différente, un traitement qui suppose l'absence d'accord et une variable contrôlée par un antécédent. En dépit de l'absence de sujet en surface et du non accord, la sémantique autorise projections et liens qui permettent de récupérer l'interprétation. Notons que la forme parenthésée comme suit \*[He asked [them to return]] n'est pas envisageable. Le rapprochement avec l'infinitif est sans doute trop simple. En effet, si certains locuteurs rejettent « you + shut the door » sans pause entre le sujet et le verbe, d'autres l'acceptent. Supposent-ils un métaverbe recteur sous-jacent différent [I suggest [you shut the door] ? Il est certes intéressant de voir ce qui rapproche une phrase de sa version rapportée, mais la sémantique et la syntaxe sont trop différentes pour poursuivre jusqu'au bout le parallèle.

### 5 - Morphologie, syncrétisme et modes

Au Moyen Age une distinction morphologique nette se trouvait établie entre l'impératif, l'infinitif, le subjonctif et l'indicatif (cf. D. Denison 1993, F. Fernandez 1986, C. Stévanovitch 1997)

|            |        |                          |            |
|------------|--------|--------------------------|------------|
| Infinitif  | drifan |                          |            |
| Impératif  |        | Sg 2 <sup>e</sup> drif-ø | Pl drif-ap |
| Subjonctif |        | Sg 2 <sup>e</sup> drif-e | Pl drif-en |

En ce qui concerne la représentation, l'infinitif s'est appauvri morphologiquement, au point de se confondre avec l'impératif et certains « subjonctifs ». En fait, si l'on en reste à la simple morphologie, tout ce que l'on peut dire est que cette forme concourt à signifier l'absence d'accord. Les choses doivent-elles en rester là ? Ce serait compter sans le travail organisateur de la syntaxe : ± subordination, ± « to », etc. Si le syncrétisme a aboli les différences morphologiques, le système a laissé à la syntaxe le soin de conserver les distinctions. Ces dernières ne sont donc pas négligeables.

Dans les premières analyses, le rapprochement entre l'hypothèse de la subordination syntaxique et celle du verbe recteur principal performatif a pu sembler constituer une avancée, elle avait pour but de permettre simplification et prédiction : a) rendre inutile l'existence d'un morphème spécifique pour l'impératif, b) rendre compte de certains tags en « will ». Pour ce faire Katz et Postal 1964 proposent un schéma de subordination du type :

[I request [that you will + Main Verb]]

Bolinger évoque les réticences de Stockwell *et al.* 1968 et sa préférence pour l'option morphématique associée à un « modal » sous-jacent « intégré » (« built-in »), ceci n'empêchant nullement une proximité entre la structure



subjonctive « I insist he be ready on time » et « be ready on time ». Est-il besoin de spécifier les choses de manière aussi physicaliste dans la sous-jacence ? Était-il nécessaire de postuler un « will » concrètement présent dans la structure de départ ? Ce « will » que l'on rencontre effectivement, ne découle-t-il pas directement de la définition de l'agentivité associée soit à un procès, soit à un comportement visés ? C'est-à-dire d'un paramètre définitoire de l'agent détenant un certain contrôle, une certaine marge de liberté ?

Plus récemment, l'impératif a été présenté comme une sorte d'hybride atypique par A. Warner 1993 :

I suggest that these [imperative do and don't] might be analysed as formal indicatives which are opaque to mood and mean virtually the same as the imperative.

A première vue, cette solution paraît paradoxale : pourquoi investir une opération d'une forme pour finalement ne pas tenir compte de son sémantisme ? A la réflexion, peut-être est-ce la formulation en langue naturelle de l'hypothèse qui est étrange. Cette proposition correspond sans doute à ce que Jakobson avait à l'esprit lorsqu'il postulait des traits qui permettaient à telle ou telle langue de constituer ses phonèmes. Dans cette perspective, l'hypothèse redevient plus envisageable. Dire, cependant, qu'il s'agit de l'indicatif et penser que la forme emprunte certaines caractéristiques de l'indicatif ne revient pas au même. Ce que propose Warner est plus satisfaisant lorsqu'il utilise des matrices.

Warner note que la distribution de la négation à l'impératif rappelle celle de l'indicatif, cf. « Do not touch it », « don't touch it » que l'on peut rapprocher de « you do not like your job », « you don't like your job », ce qui n'est pas le cas de l'infinitif « to hear or not to hear... », qui dispose la négation autrement et interdit « \*n't-to » ou « to-n't ». De même, on peut coordonner un impératif et une proposition à l'indicatif « she loves me and don't (you) deny it ». Warner remarque encore que le sujet coordonné est au nominatif, or le temps est réputé accorder le cas nominatif au sujet. Il s'agit là de critères intéressants, mais est-on sûr que l'on puisse pour autant parler d'indicatif ? Si cela était le cas pour la négation, on ne voit plus pourquoi Warner tient à distinguer radicalement le « do impératif » du « do d'insertion ». Par ailleurs, la question de la coordination est trop complexe pour qu'elle constitue un critère décisif. Le critère du nominatif est-il lui-même décisif ? Avec « be », par exemple, nous aurions un nominatif : « don't you and he be a nuisance again » sans que l'on puisse dire que nous ayons un indicatif. Rappelons l'absence d'accord en (9) : « Nobody say- $\emptyset$  a word about himself ».

Cela étant, l'analyse de Warner est loin d'être inintéressante, il suffit de postuler un ensemble de primitives ou caractéristiques, de noter que l'indicatif et l'impératif partagent certaines primitives ; mais on ne peut ramener un mode à un autre. On ne peut ramener l'impératif à l'indicatif, pour ajouter que l'interprétation quant à elle prend ses distances avec le sens prototypique de la forme porteuse. Ce que l'on peut dire, c'est qu'impératif et indicatif partagent

certaines traits, mais il semble difficile de concevoir l'impératif comme un indicatif formel. Cela n'est pas le cas en vieil-anglais, nous l'avons vu, ce n'est pas le cas en des langues non-indo-européennes comme le tahitien, où les particules impératives se distinguent nettement de l'indicatif : « a » pour l'impératif péremptoire et « e » pour l'impératif qui exhorte (cf. M. Paia et J. Vernaudo 1998).

## 6 – Ø, DO et DON'T

Je reprendrai dans cette section l'hypothèse selon laquelle au moment de l'acte de parole  $t^0$  un énonciateur E évoque une situation Sit jugée inadéquate ou insatisfaisante mais amendable (conventionnellement  $\leftrightarrow$  et demande à son destinataire D, agent potentiel de la transformation d'effectuer le changement pertinent. Un certain nombre de paramètres sont requis pour rendre compte du mode impératif avec ou sans « do ».

### a – FRONTIERE

La transformation du procès, suggérée, demandée, suppose une frontière temporelle  $t^0$  et  $t^0 + n$  (cf. maintenant  $\neq$  moment postérieur à  $t^0$ ). Les indices circonstanciels favorisent la section [ $t^0 + n$ ] et n'abolissent pas la frontière ou ne la contredisent pas (cf. selon le cas, « now », « this instant », « later », « when you are on holiday », etc., mais « \*all the time », « \*usually », etc.).

### b – SITUATION

Sit, non vérifiée à  $t^0$ , est susceptible d'évolution, de transformation. La transformation fait sens dans le contexte ou la situation de discours.

### c – POLARITE

$p \leftrightarrow \rightarrow t^0 \rightarrow p\langle+\rangle$  ou  $p\langle+\rangle \rightarrow p\langle-\rangle$  : ceci implique un jeu sur la négation.

### d – CONTROLE

Contrôle agentif possible de la part du référent associé à la variable identifiée comme argument du verbe : prototype 2<sup>e</sup> personne du singulier.

### e – AXIOLOGIE $\pm$ MARQUEE

e1 - L'énonciateur E ordonne, suggère. On peut supposer qu'il apprécie le changement comme étant positif, mais cette dimension bien qu'existante peut être neutralisée ou « non marquée » : impératif simple.

e2 - L'énonciateur peut « marquer » le fait que la Sit antérieure à t° expose une situation qui ne satisfait pas <->, le procès aurait pu ou dû être réalisé, il incite le destinataire à coopérer afin d'amender cet état de choses : tendance à préférer « do + V ».

#### f - RELATION INTERSUBJECTIVE ± étroite ou en dissociation

f1 – Relation lâche : E n'accorde à son destinataire que le statut d'exécutant. Le trait « volonté » de l'agent potentiel est mis entre parenthèses, neutralisé. Il ne reste que la capacité d'effection. L'accent est mis sur l'événement à exécuter.

f2 – Relation étroite en association : l'énonciateur intègre la dimension axiologique marquée mais déplace la problématique vers une mise en relief de la relation [Je / tu]. Le destinataire D est sollicité, mais reste libre de passer à l'action ou de s'abstenir de le faire. Ou encore, l'énonciateur doit « forcer » la volonté du destinataire et l'amener à agir : on pense à la distinction « y make x do z » / « y force x to do z ».

f3 – Relation en dissociation : le destinataire est fortement mis en garde, on obtient un effet de rupture voire de menace.

On peut prévoir plusieurs cas selon le nombre de paramètres retenus {a, b, c,...} (voir ci-dessus). On en retiendra quelques-uns pour illustration :

[( ) ENJOY] → [ a + b + c + ø + ø + ø ], le procès reste en deçà du « contrôle ».

[( ) COME IN this instant] → [ a + b + c + d + e2 + f1 ]

[( ) DO sit down ] → [ a + b + c + d + e2 + f2 ]

[( ) DON'T do that] → [ a + b + c + d + e2 + f1 ]

[( ) DON'T you do that] → [ a + b + c + d + e2 + f3 ]

Le rôle du contexte n'est pas à rejeter. Un discours qui se prolonge tendra à rapprocher les points de vue des protagonistes de la communication. C'est du moins l'image que E promet en choisissant le paramètre f2. A l'inverse E peut signifier une relation exacerbée qui oriente vers la dissociation, il retient alors le paramètre f3.

(14) #? Fall on a banana skin

(14') #? Do fall on a banana skin

Sauf en situation humoristique, (14) et (14') sont peu probables. Ici, la situation est encore plus contrainte qu'avec « enjoy ». Nous avons plusieurs paramètres qui se confortent : 1) « fall » ne tolère pas d'argument agent et de contrôle sémantique sur le procès, 2) l'univers de discours qui est le nôtre ne peut que très difficilement ou exceptionnellement recommander la coopération de D, c'est-à-dire de la victime, pour la transformation volontaire de « not fall » à « fall » surtout avec l'adjectif « a banana skin ». Le blocage précoce à cette étape bloque le recours aux autres paramètres.

A propos de la relation intersubjective [E / D], il convient de souligner que le statut du destinataire est crucial :

(15) Do sit down, please. (à un animé humain)

(16) Sit! (à un chien)

(16') ?# Do sit!? # Do sit down (toujours à un chien)

En (15), l'énonciateur réinvestit la formule [a + b + c + d + e2 + f2], les paramètres « a » et « b » supposent que le destinataire n'est pas déjà assis, « c » demande d'inverser l'état de choses dans la situation Sit, « d » suppose un agent potentiel doté de contrôle sémantique sur le procès, « e2 » signale une appréciation axiologique (cf. « not sit » est jugé non adéquat), et il serait axiologiquement satisfaisant du point de vue de l'énonciateur de changer la situation en [← + Sit], « f2 » dit que l'énonciateur évoque une relation intersubjective telle qu'elle amène le destinataire à accepter d'agir dans le sens voulu. On imagine qu'en (16'), le chien dont il est question est un agent potentiel en bonne et due forme ; ce sont les paramètres « f » qui font problème, mais l'interprétation accessible au chien reste assez limitée (cf. Givón 1979).

(17) \* Usually have tea

(18) \* Do usually have tea

L'adverbe « usually » pose problème dans la mesure où il contredit le paramètre « a ». Au lieu de conforter la frontière, il l'abolit, ce qui enlève de la pertinence à l'impératif.

(19) "How thin you are, Mrs Hawkins. Are you all right?" Milly said.

"Do call me Nancy," I said.

In fact I was good and tired of being Mrs Hawkins. [...] I wanted to be Nancy with my good shape.

[Milly ne parvient pas à appeler Mrs Hawkins par son prénom, Nancy, ce qui chagrine cette dernière]

Was I still Mrs Hawkins with my face superimposed on the shape of another woman [...]

Dans la situation, le lecteur sait que la narratrice est nommée par les autres « Mrs Hawkins » et qu'elle attache des connotations négatives à l'usage de ce nom, qui est pourtant le sien. Elle souhaite changer son image, et pour ce faire demande qu'on l'appelle par son prénom Nancy. C'est pourquoi, lorsque Milly l'appelle Mrs Hawkins, Nancy trouve cette manière de l'appeler inadéquate. Du point de vue de Nancy, l'utilisation du nom Hawkins constitue une situation qui ne convient pas à son désir. Ceci est à associer au paramètre « b » : au moment de l'acte de parole, t°, elle invite sa destinataire D (= Milly) à transformer la situation en utilisant le prénom Nancy. Ceci implique « c » et « d », c'est-à-dire polarité et contrôle : Milly est effectivement un agent potentiel. Nancy tente de gagner l'assentiment de Milly par la douceur (cf. « to cajole » selon le terme de Bolinger). Elle aurait pu tenter de la convaincre avec plus de fermeté ; nous sommes alors dans le domaine d'application de « e2 » et de « f2 ». Le contexte est tel que l'on a une relation inter-subjective étroite. Imaginons à présent :

(20) Don't call me Mrs Hawkins.

(21) Don't you call me Mrs Hawkins.

La situation est totalement différente en (20) et (21). En (20), les paramètres sont inversés par rapport à « call me Nancy », on a le contrepoint polaire de cet énoncé. En revanche, en (21), la relation intersubjective met en relief le paramètre f3, celui de la rupture et de la dissociation.

## **Conclusion**

Si la sémantique jussive invite à imaginer paramètres et schémas ou scénarios, que dit la syntaxe ? Elle enjoint d'instancier des marqueurs dans un schéma simple, rigide de zones et de positions. De ce point de vue, tout se passe comme si les relations riches complexes se trouvaient compressées dans une forme simple et appauvrie. Il apparaît que pour rendre compte d'une structure minimale telle que [( ) + DO + V] l'on doit tenir compte d'un certain nombre de paramètres, certains énonciatifs, d'autres sémantiques : « contrôle par un agent potentiel », « coopération et connivence », « dimension axiologique », etc. Par ailleurs, ce « do », sans être à l'indicatif, partage quelques traits avec ce mode, sans être validé pour autant. Sans qu'on puisse le ramener au « do » d'insertion conjugué, il intervient pour certaines des N.I.C.E. propriétés associées à des assertions problématiques (cf. négation, emphase). Il faut y voir un modelage « modal » dû en partie à la diachronie et en partie aux fonctions complexes que le système moderne lui accorde.

## **Bibliographie**

- Adamczewski H., 1975, « Esquisse d'une théorie de DO », in *Some Implications of Linguistic Theory for Applied Linguistics*, Bruxelles : AIMAV, Paris : Didier.
- Adamczewski H., 1982, *Grammaire linguistique de l'anglais*, Paris : A. Colin.
- Batistella E. L., 1996, *The Logic of Markedness*, Oxford : Oxford University Press.
- Bolinger D., 1977, *Meaning and Form*, Londres : Longman.
- Bourquin G., 1983, « Les opérations linguistiques sous-jacentes aux emplois de BON, BIEN, et BEAU en français », *Studia Linguistica* 37, 1.
- Chomsky N., 2002, *On Nature and Language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Cornish F., 1999, *Anaphora, Discourse, and Understanding, Evidence from English and French*, Oxford : Clarendon Press.
- Culioli A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Paris : Ophrys.
- Cotte P., 1996, *L'Explication grammaticale*, Paris : PUF.

- Delmas C., 1987, *Structuration abstraite et chaîne linéaire*, Paris : CEDEL.
- Delmas C. et al., 1993, *Faits de langue en anglais*, Paris : Dunod.
- Denison D., 1993, *English Historical Syntax*, Londres : Longman.
- Erades P. A., 1975, *Points of English Syntax*, Amsterdam : Swets & Zeitlinger.
- Fernandez F., 1986, *Historia de la lengua inglesa*, Madrid : Gredos.
- Girard G., 1993, « Le passage du verbe plein / opérateur. Deux exemples : MAKE, DO » in *Motivation et iconicité, Faits de Langues*, Paris : PUF.
- Givón T., 1979, *On Understanding Grammar*, New York : Academic Press.
- Guimier C., 1981, « Sur la substitution verbale en anglais », in *Modèles Linguistiques* 3, 1.
- Huddleston R., 1996, *English Grammar, an Outline*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Joly A., 1975, « A Psychomechanical Approach to the Verb DO », in *Grammaire générative et psychomécanique du langage*, Bruxelles : AIMAV, Paris : Didier.
- Katz J. J. & Postal P., 1964, *Integrated Theory of Linguistic Descriptions*, Cambridge, Mass : MIT.
- Lakoff G. & Ross J. R., 1976, « Why you can't do so into the sink », in *Syntax and Semantics* 7, ed. J. D. Mc Cawley, Londres : Academic Press.
- Langacker R. W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar*, vol 1, Stanford : S. U. P.
- Lavédrine J., 1983, « Le débat de validité de la prédication : les fonctions de l'auxiliaire DO en anglais », Saint-Etienne : CIEREC XXII.
- Léoué J.-G., (thèse en cours), *Do en anglais contemporain*, Paris 3.
- Marouzeau J., 1951, *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris : Geuthner.
- Miller P., 2000, « DO auxiliaire en anglais : un morphème grammatical sans signification propre », *Travaux Linguistiques du Cerlico* 13.
- Paia M. & Vernaudon J., 1998, *Tahitien, méthode de langue*, Paris : Centre Pompidou.
- Pollock J.-Y., 1989, « Verb Movement, Universal Grammar, and the structure of IP », *Linguistic Inquiry* 20.
- Rebuschi G., 1983 « Anglais DO et basque EGIN », SAES.
- Ross J. R., 1972, « Act », in *Semantics of Natural Languages*, Dordrecht-Holland, Boston USA : Reidel.
- Souesme J.-C., 1989, « DO, deux valeurs, une fonction », in Gauthier A. éd., *Explorations en linguistique anglaise*, Berne : Peter Lang.
- Stévanovitch C., 1997, *Manuel d'histoire de la langue anglaise des origines à nos jours*, Paris : Ellipses.

Tobin Y., 1993, *Aspect in the English Verb, Process and Result in Language*, Londres : Longman.

Trudgill P., 1990, *The Dialects of England*, Cambridge : Blackwell.

Warner A. R., 1993, *English Auxiliaries, Structure and History*, Cambridge : Cambridge University Press.